

**Avis pour les jeunes sourds et  
malentendants de 13 ans à 16 ans**

Viens participer à notre fameux

# CONCOURS DE THÉÂTRE

Organisé par la compagnie Imagerie!!!

**LE SAMEDI 4 MAI 2002  
À 14H30**

se déguiser

1<sup>er</sup> prix:  
un beau cadeau  
2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> prix:  
des petits cadeaux

Jouer au théâtre

Jeux de mimes

Poèmes

**ATTENTION:**  
8 candidats maximum.  
(pour faire 4 équipe, de 2)  
Inscris-toi avec une autre  
personne de ton choix  
pour faire une équipe!  
C'est gratuit!

SALLE VITAS BASILIQUEDE KOEKELBERG  
Parvis de la Basilique, 5  
1080 Bruxelles

LE SPECTACLE EST  
OUVERT  
AU PUBLIC!  
Venez nombreux  
soutenir les candidats.

Entrée: € 4  
Moins de 12 ans:  
gratuit

Intéressé? Envoyez votre inscription avant le 8 avril 2002 au plus tard  
à la Cie Imagerie rue saxe-Cobourg, 38 1210 Bruxelles.  
Pour plus d'information, vous pouvez vous adresser à Virginie Deguent  
par fax 02/732.41.22 ou par e-mail : imagerie50@hotmail.com

# Journal

Journal de la **FFSB**

avril / mai / juin 2002

Belgique - Belgie  
P.P.  
1050 Bruxelles 5  
BC 0491

Numéro 74

## À noter dans vos agendas !

**28 septembre 2002**  
9<sup>e</sup> Journée Mondiale  
des Sourds

à Wavre  
(Place de l'Hôtel de Ville)

Pour informations contacter la FFSB

**19 octobre 2002**  
25 ans de la FFSB

à La Ferme du Coq  
(44, bld du Coq  
7100 Saint-Vaast)

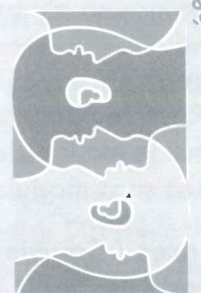
# NIOUZZ



Tu vois  
ce que Je  
veux dire...

## La télévision en langue des signes

Année européenne des langues 2001



Label européen  
Page 22

surdi mobil

Page 24

# FFSB

FEDERATION FRANCOPHONE  
DES SOURDS DE BELGIQUE

# Sommaire

Le mot de la rédaction.....	3
Les nouvelles de la FFSB.....	3
<b>Dossier : Télévision en langue des signes</b>	
Journal Télévisé.....	4
Niouzz ; Journal télévisé pour les enfants...	6
Tu vois ce que je veux dire.....	6
Cas britanniques.....	8
Redevance radio-TV : quoi de neuf ?.....	8
<b>Volet social :</b>	
Un nouveau projet du service social Info-Sourds de Bruxelles.....	9
Une nouvelle tête au service social.....	9
<b>Collection Trois demi :</b>	
Ceci n'est pas un morceau de sucre.....	10
<b>Aides techniques :</b>	
Brochure « Sourds et malentendants dans la circulation ».....	12
<b>Agenda des associations affiliées.....</b>	13
<b>Mots croisés du CFLS n° 56.....</b>	17
<b>Gazette.....</b>	18
<b>Réactions de nos lecteurs.....</b>	20
<b>Culture / Loisirs.....</b>	21
<b>Label européen des langues :</b>	
La langue des signes dans une école normale.....	22
Interview de M <sup>e</sup> François PONCELET.....	22
<b>Surdimobil :</b>	
Résurrection d'un projet de sensibilisation sur le monde des sourds.....	24
Les sept modules.....	25
<b>Annonces / Courrier.....</b>	26
<b>Solutions des mots croisés n°55.....</b>	27
<b>Culte.....</b>	27
<b>Décès de M'hammed EL OUAGHLI.....</b>	27

## Abonnement au Sournal

Le Comité de Rédaction vous remercie du soutien que vous voudrez bien lui apporter en vous abonnant et en versant la somme correspondante au compte de Sournal:  
068-2030854-89

10 euros pour l'abonnement d'un an  
15 euros ou plus comme membre d'honneur  
15 euros pour l'étranger

## Articles et réactions de nos lecteurs

N'oubliez pas d'envoyer vos articles et/ou réactions avant le 24 mai 2002 à Sournal, FFSB, rue Van Eyck 11A / 4 1050 Bruxelles

Nous tenons à ce que les articles soient bien rédigés.

LE CONTENU ET LE TON DES ARTICLES / RÉACTIONS N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS !

## Pour soutenir la FFSB

Vous bénéficierez de l'immunité fiscale pour tout don supérieur ou égal à 30 euros. Sans votre soutien, la FFSB sera dans l'impossibilité de continuer le combat mené depuis tant d'années.

Notre compte est: 310-0266448-75

Merci de ne pas nous oublier



## Le mot de la rédaction

Un écrivain écrit: "Les souvenirs épurent la mémoire". L'évocation des événements importants de notre vie s'opère avec le concours des émotions ; notre regard sur l'avenir s'en trouve également affecté. Parfois le "réveil" dans le présent s'avère dur voire amer. Par exemple, il se peut que certains se remémorent des faits douloureux qu'ils ont dû subir parce qu'ils étaient sourds. Victimes de l'incompréhension des entendants, peuvent-ils envisager positivement l'avenir ?

Toutefois, un espoir persiste. Nous discernons un assouplissement des mentalités. Des personnages politiques comme Jack LANG (p. 18), Thierry DETIENNE et Nicole MARECHAL, non seulement, écoutent activement les revendications légitimes des sourds, mais aussi, agissent en conséquence. En effet, aux dernières nouvelles, la reconnaissance de la langue des signes de Belgique francophone (LSBF) est remise sur la sellette. De plus, à l'instar de l'Institut Sainte-Marie (p. 22), de nombreuses personnes prennent conscience de la place que doit occuper la LSBF dans l'enseignement pour les sourds.

Tout n'est donc pas noir dans notre vie. Parfois, il faut veiller que les souvenirs qui épurent notre mémoire ne soient pas seulement ceux qui obscurcissent notre mental et entraînent le repli sur nous-mêmes. Car, quand le soleil se lèvera annonçant une ère nouvelle pour les Sourds, aurions-nous assez d'ouverture d'esprit pour l'apercevoir?

Thomas BRUNEAU

## Les nouvelles de la FFSB



Les nouvelles de la FFSB ? Difficile à énumérer en une demie page, car il y en a trop, beaucoup trop. Mais, il y a une chose très importante et que beaucoup de journaux ont relaté ces derniers jours. Il s'agit de la RECONNAISSANCE DE LA LANGUE DES SIGNES en Belgique francophone.

En effet, lors du colloque international "Parle-t-on Sourd ?" que la FFSB a organisé au Château de Colonster à Liège le 16 mars dernier, Madame la Ministre Nicole Maréchal a annoncé qu'elle lancera, avec le Ministre Thierry Detienne, une étude sur les moyens nécessaires à la mise en place d'un enseignement spécifique dans la langue des signes dont les résultats seront attendus pour le 15 septembre. La reconnaissance de la Langue des Signes, un premier pas symbolique, pourrait se faire avant la fin de cette année.

Attendons et espérons. Mais je compte vraiment sur VOUS, les personnes sourdes, malentendantes ou entendants très motivés dont j'ai pu lire les réactions positives sur le Forum du site de la FFSB. Ainsi que vous l'avait déjà proposé Monsieur Maurice Hayard, administrateur de la FFSB et responsable pour la gestion du site, la FFSB attend que vous vous joignez à nous et que nous puissions nous partager le considérable travail qui permettra d'améliorer les conditions de vie de toutes les personnes sourdes ou malentendantes.

Dans le prochain numéro, Thomas, le rédacteur, vous relatera le déroulement de ce colloque. Mais déjà, je voudrais dire ma grande satisfaction sur les exposés présentés par les différents orateurs belges et étrangers. Surtout, la présence de Madame Carol-lee Aquiline, Secrétaire Générale de la Fédération Mondiale des Sourds, qui par sa connaissance de ce qui existe dans les autres pays (+ de 80 pays) a pu apporter des témoignages et des réponses sur l'enseignement pour les enfants sourds et les implants cochléaires.

Avant de terminer, la FFSB voudrait exprimer, ici, toute sa reconnaissance pour la considérable aide apportée à l'organisation de ce colloque par Monsieur Alain Klinkenberg, Directeur des Ateliers du Monceau ainsi que les membres du Rotary de Liège et de Bruxelles-Est. Il est évident que sans leurs aides précieuses, la FFSB n'aurait pu mener à bien une telle organisation.

Cette collaboration ne s'arrêtera pas ici, au contraire, la Commission Enseignement et Formation de la FFSB continuera son travail.

N'oubliez pas, la FFSB compte sur VOUS aussi.

Martine

## Une nouvelle relation publique



Je m'appelle Julie VAN NEDERVELDE; je suis la nouvelle relation publique de la FFSB depuis le 18 février 2002. L'année passée, j'ai achevé mon graduat en relations publiques à l'EPFC (Enseignement de Promotion et de Formation Continue). Mon travail consiste à collaborer avec mes collègues pour la réalisation d'événements tels la Journée Mondiale des Sourds, les 25 ans de la FFSB, etc.. J'introduis des demandes de subsides et de sponsoring. À cette fin, j'établis et j'entretiens les contacts avec les différentes instances concernées. Travailler dans le secteur associatif a toujours été mon objectif. Par conséquent, je suis très heureuse de travailler à la FFSB.

**Sournal**  
Journal de la FFSB

Trimestriel d'éducation permanente édité par la  
FÉDÉRATION FRANCOFONE DES SOURDS DE BELGIQUE

Rue Van Eyck, 11A / 4 - 1050 Bruxelles - Belgique

Fax: 02 644 68 44  
Tél.: 02 644 69 01

E-mail : [infos@ffsb.be](mailto:infos@ffsb.be)  
Site web : [www.ffsb.be](http://www.ffsb.be)

### Comité de Rédaction

Christelle BALARD  
Brigitte BENNETT  
Thomas BRUNEAU  
Alfred FIÉVET  
Martine FRAITURE

### Editrice responsable

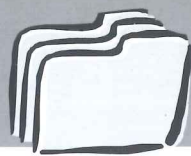
Martine FRAITURE

### Mise en page

Thomas BRUNEAU

### Impression

R. NAEGELS s.a.



“L'Entreprise diffuse en télévision :

a) des émissions destinées aux sourds et malentendants. Dans ce cadre, elle assure la traduction par gestuelle du journal télévisé de début de soirée et d'une édition du journal télévisé pour les enfants.

b) des émissions de télétexte ou des émissions de même nature répondant aux mêmes objectifs, et diffusant notamment des offres d'emploi. Elle assure la traduction complète et systématique par sous-titrage télétexte d'au moins trois émissions par semaine.”

C'est en ces termes que l'article 25 du nouveau contrat de gestion concernant la RTBF détermine les services offerts aux sourds et malentendants. Dans le *Sournal* précédent (n°73), nous avons abordé le domaine du sous-titrage comme aide visuelle à la compréhension d'une émission télévisée. Pour l'année 2002, la RTBF doit sous-titrer au moins trois émissions par semaine. Ce point avait déjà fait l'objet d'une convention séparée conclue avec Madame Laurette Onkelinx mais n'était pas repris dans le contrat de gestion 2001.

D'après ce nouveau texte, la RTBF doit assurer “la traduction par gestuelle du journal télévisé et d'une édition du journal télévisé pour les enfants”. Pour les émissions traduites ou présentées en langue des signes, nous avons voulu établir un panorama actuel des émissions en langue des signes.

## La télévision

### Journal télévisé

En 1981, la RTBF a créé la surprise par un premier journal télévisé traduit dans la langue des signes belge francophone (LSBF) : une initiative pionnière en Europe. Les sourds pouvaient désormais recevoir l'information en même temps que les entendants.

Il arrivait que l'on supprime cette émission d'information pour sourds et malentendants (de la Deux) au profit de diffusions sportives. Actuellement ce n'est plus le cas. Selon le nouveau contrat de gestion, La RTBF “assure la traduction par gestuelle du JT de début de soirée”. Ainsi, chaque jour un journal télévisé est traduit en langue des signes. Il s'agit d'une petite victoire en notre faveur. Cependant, la RTBF n'exclut pas l'éventualité que le journal télévisé en LSBF ne soit pas diffusé à 19h30 sur la Deux à cause d'une retransmission sportive. Elle n'est pas supprimée pour autant, la chaîne publique belge garantit que celui de 23h40 comportera un interprète LSBF en médaillon. C'est assez gênant comme situation mais l'effort est appréciable...  
www.rtb.be

Entretien avec monsieur Christian FRANCOIS, interprète en langue des signes depuis 21 ans au journal télévisé de la RTBF

**Sournal : Quand avez-vous commencé l'interprétariat pour le Journal télévisé à la RTBF ?**

**Christian FRANCOIS :** Officiellement, c'est l'année de la personne handicapée en 1981 qui a permis l'introduction de la langue des signes à la RTBF pour mieux faire connaître le monde sourd, le monde des malentendants qui pratiquent la langue des signes et le monde des enfants de parents sourds dont je fais partie. Au mois d'octobre 2002, cela fera 21 ans.

**S : Quelle langue des signes pratiquez-vous ?**

**C.F. :** La langue des signes de Belgique. Au départ j'ai appris par mes parents sourds. Ils fréquentaient le Foyer des Sourds à Bruxelles. Il est donc possible que dans mon interprétation en langue des signes il y ait des variantes dialectales sourdes bruxelloises : celles propres à l'IRSA et certains signes pratiqués à l'Institut des Sourds à Berchem. Ce qui est étonnant c'est qu'il y a tout un travail d'unification de la langue des signes qu'on peut rendre officielle. mais en même temps on se rend compte qu'il y a des signes différents entre les trois instituts à Bruxelles (IRSA, Institut des Sourds à Woluwé, Institut des Sourds à Berchem).

**S : Certains disent que vous faites du français signé.**

**C.F. :** Le français signé est dû au fait que je dois parfois interpréter des sujets en direct.

## en langue des signes

L'image du journal télévisé est techniquement réduite laissant un espace à droite pour l'interprète. Ce genre de procédé évite que des informations visuelles soient occultées par le médaillon contenant l'interprète en langue des signes



Image télévision

**S : Que pensez-vous du nouveau contrat de gestion qui garantit désormais la traduction du JT ?**

**C.F. :** Il y a un grand pas ! Cela a été un très dur combat de faire comprendre à la RTBF qu'il y a un monde sourd qui voit les images mais qui n'entend pas le son de la télévision. À se demander parfois si, à la RTBF des entendants, le monde des sourds existe !

**S : Donc à 19h30, il y aura toujours la traduction en langue des signes pour le journal télévisé...**

**C.F. :** Malheureusement, dans leur philosophie, les sports pour non handicapés moteurs rapportent plus d'argent que le journal interprété en langue des signes. Quand il y a un événement sportif, le journal télévisé traduit pour les sourds est donc maintenant déplacé vers 23h00 au lieu d'être purement et simplement supprimé comme cela a été le cas pendant 20 ans ! En effet il est arrivé que pendant neuf soirées consécutives, il n'y avait pas de JT pour sourds ! Ainsi, il y a une nouveauté pour cette année: le journal télévisé avec la langue des signes devient vraiment un “journal”, c'est-à-dire une émission quotidienne.

**S : Comment vous organisez-vous pour ce travail ?**

**C.F. :** Nous arrivons à 17h30. D'abord il y a le maquillage ; pour les hommes il faut un fond de teint. Ensuite, nous allons au studio où on effectue le cadrage de l'interprète. Après ces réglages techniques, je me rends à la rédaction du JT. Là, je prends les informations que j'aurai à interpréter à l'antenne, devant la caméra. Ces informations sont importantes: elles me servent quand il s'agit de savoir l'orthographe de certains noms propres et pour traduire des phrases typiquement “d'entendants” vers la langue des signes dans un esprit typiquement “sourd”.

**S :** Après avoir reçu les textes, combien de temps disposez-vous pour les préparer afin de les traduire en langue des signes ?

**C.F. :** Je trouve que la préparation devient intéressante à préparer à partir de 18h15. Je dispose d'une heure de préparation. Toutefois, je dois parfois interpréter des sujets en direct sans préparation.

Propos recueillis par Thomas BRUNEAU

## Niouzz: Journal télévisé pour les enfants

L'émission NIOUZZ de la RTBF bénéficie aussi d'une traduction en langue des signes depuis le 8 septembre 2000. En dix minutes, les enfants sourds peuvent être informés sur divers sujets d'actualité.

La présence d'un(e) interprète en langue des signes pour les Niouzz est rendue obligatoire par le nouveau contrat de gestion, ce qui n'était pas stipulé dans l'ancien. Seulement, il faut attendre la quatrième et dernière diffusion, le lendemain à 11h00 alors que les enfants sont à l'école. Nous aurions aimé qu'il soit programmé à 19h15 le jour même de l'émission. A ce propos, Monique HAYOIT, responsable de la postproduction à la RTBF, déclare : "L'action que nous effectuons dans le domaine de n'importe quel langage à l'attention des sourds consiste non seulement

## Tu vois ce que je veux dire (TVCQ)

"Une émission faite par les sourds et pour les sourds" déclare John Paulet, co-réalisateur de *Tu vois ce que je veux dire* (diffusée depuis septembre 1995 sur la RTBF). Les sourds et malentendants peuvent être informés sur les événements, les services, les associations, les loisirs, l'art, etc.. Cette émission est nettement distincte des programmes précédemment cités. Sa particularité repose sur des informations préparées spécialement en langue des signes. Néanmoins, pour toucher un plus large public, le sous-titrage et la voix sont présents.

Monique Hayoit analyse : "Le contrat dit que nous faisons des émissions à l'intention des sourds et malentendants. C'est vague. 'L'entreprise diffuse en télévision des émissions destinées aux sourds et malentendants.' Cela regroupe aussi bien la traduction gestuelle que le télétexte, le sous-titrage, les émissions propres comme TVCQ. Mais cette dernière n'est pas déterminée ; on pourrait bien se dire qu'il n'y a pas d'obligation pour cette émission. Elle n'est pas citée comme une obligation." Autrement dit, la RTBF ne prend pas en charge toute l'émission TVCQ. "Ceux qui travaillent dans ma partie [ndlr : postproduction] sont rémunérés. C'est une production avec une firme privée [ndlr : Image Création], celle-ci réglant sa partie comme elle entend avec les moyens dont elle dispose." Elle

ajoute : "Je prend cette émission à partir du moment où les reportages ont été enregistrés - qu'on appelle 'rushs' - dans lesquels on doit faire un choix. Je ne m'occupe que de tout ce qui est postproduction c'est-à-dire montage, sonorisation, finition graphique, sous-titrage, voix-off, incrustation de l'interprète en langue des signes dans l'image etc. (...). Le montant de postproduction s'élève à 8677 euros ar émission."

*Tu vois ce que je veux dire* devrait normalement être mensuelle. Pour cette année académique 2001-2002, elle ne sera diffusée que six fois. Les frais de fonctionnement et de postproduction (montage, son et sous-titrage) augmentent mais le subsidé octroyé par la Communauté française ne suit pas cette progression. John Paulet estime que "les frais de production peuvent s'élever à plus de 12.395 euros". Pour la petite



Equipe de tournage du Centre Média Sourd

Envie que la télévision réponde mieux aux besoins des sourds?  
Regardez vite l'annonce "Pression TV" à la page 26 !

# NIOUZZ

En dix minutes, les enfants sourds peuvent être informés sur divers sujets d'actualité

à aider ces derniers à avoir accès aux médias mais aussi de rendre la communauté sourde très présente au regard des autres téléspectateurs." Elle reconnaît toutefois un obstacle horaire : l'interprète en langue des signes et la seule caméra qui lui est réservée sont occupés pour le journal télévisé.

[www.rtbf.be/niouzz](http://www.rtbf.be/niouzz)

## IMAGE creation

Tu vois ce que je veux dire devrait normalement être mensuelle. Pour cette année académique 2001-2002, elle ne sera diffusée que six fois.

histoire, TVCQ avait commencé avec une caméra prêtée par le Studio l'Équipe. Ensuite la FFSB a réussi à recevoir un subsidé pour l'achat d'une nouvelle caméra. Depuis six ans, l'équipe de tournage offre ses services bénévolement avec cette même et unique caméra...



Nous avons déjà constaté un changement du générique (autrefois une traduction littérale en signe de "tu vois ce que je veux dire") qui selon John PAULET devrait mieux cadrer avec la perception sourde plutôt qu'entendante. *Tu vois ce que je veux dire* va subir d'autres transformations tant de forme que de fond. Pour mieux répondre aux attentes des téléspectateurs sourds et malentendants, l'agenda des activités disparaîtra au profit de reportages plus profonds et davantage informatifs. L'équipe pense également à créer une nouvelle rubrique sur la santé.

Horaire des prochaines émissions « Tu vois ce que je veux dire »

	Emissions d'avril	Emissions de juin
Rediffusion de l'émission du 06.10.2001 le dimanche 21.04 à 7h30 (heure Montréal) sur TV5 Canada	Samedi 27.04 à 9h30 sur RTBF SAT	Samedi 08.06 à 9h30 sur RTBF SAT
	Samedi 27.04 à 11h45 sur La Une	Samedi 08.06 à 11h45 sur La Une
	Samedi 27.04 à 16h55 sur La Deux	Samedi 08.06 à 16h55 sur La Deux
	Mardi 30.04 à 11h50 sur La Deux	Mardi 11.06 à 11h50 sur La Deux
	Mercredi 01.05 à 11h10 sur La Une	Mercredi 12.06 à 11h10 sur La Une
	Dimanche 19.05 à 7h30 (heure Montréal) sur TV5 Canada	Dimanche 16.06 à 7h30 (heure Montréal) sur TV5 Canada



### Cas britanniques



**S**ee and Hear - dont Terry RILEY est le producteur - vient de fêter ses vingt ans d'existence en novembre 2001. Cette émission fait preuve d'un professionnalisme remarquable. Comme *Tu vois ce que je veux dire*, elle est construite pour les sourds et par des sourds (qui sont au nombre de 6 avec 10 entendants). Toute l'équipe de

See and Hear est rémunérée par la BBC (British Broadcasting Company).

#### To BBC or not to BBC?

Comment les sourds anglais ont-ils pu arriver à cette situation ? Comme nous vis-à-vis de la RTBF, nos voisins sourds anglais ont demandé à la BBC de développer le sous-titrage et l'interprétariat en langue des signes. La BBC a refusé prétextant qu'elle n'avait pas assez de moyens financiers. Les sourds anglais n'ont pas baissé les bras pour autant. Au lieu de s'appuyer sur les sphères politiques, ils

ont eu recours à la législation. En effet, la British Deaf Association (BDA) a porté l'affaire en justice pour violation d'un droit constitutionnel : le droit à l'information. La BDA gagna le procès et la BBC se voit contrainte de sous-titrer ses émissions et d'assurer un espace médiatique pour les sourds. D'ailleurs, actuellement la législation oblige la BBC à diffuser 2% de ses programmes par semaine avec traduction en langue des signes. Serait-ce là un exemple à suivre en Belgique?

[www.bbc.co.uk/see\\_hear](http://www.bbc.co.uk/see_hear)



La chaîne anglaise Channel 4 diffuse aussi une émission pour sourds et malentendants:

Vee-Tv. Vous pouvez le constater par vous-même sur l'adresse internet [www.channel4.com/microsites/v/vee-tv/index.html](http://www.channel4.com/microsites/v/vee-tv/index.html)

### Redevance radio-TV: quoi de neuf?

**D**es bruits divers circulent à propos de la suppression de la redevance radio-TV et de l'augmentation de la taxe régionale à Bruxelles-capitale.

Il faut d'abord savoir que rien n'est encore définitif : un projet a été approuvé par le gouvernement bruxellois, mais n'a pas encore été voté au parlement. Il devrait alors encore paraître au moniteur belge, et être appliqué concrètement, ce qui pourrait nous mener au milieu de l'été, voire plus tard.

Ce projet prévoit la suppression de la redevance radio-TV (223,85 euros) et l'augmentation de la taxe régionale (de 50,32 euros à 165 euros).

Le projet prévoit aussi que toutes les

personnes qui étaient exonérées de la redevance radio-TV (dont les personnes handicapées à 80%, les "sourds-muets" (!), ainsi que les familles avec 4 enfants ou plus, seront totalement exonérées de la taxe régionale.

C'est donc un mieux pour ces personnes qui payaient une taxe régionale de 50,32 euros et ne paieraient plus rien.

Reste que certains devront encore présenter une attestation de surdité et mutité et que l'on se demande encore pourquoi...

En Flandre, la redevance radio-TV (+ 198,30 euros) a été supprimée. En Wallonie, elle devrait être intégrée à la taxe déchets, mais rien n'est encore décidé.

Yves VAN MINNENBRUGGEN

### Un nouveau projet du service social Info-Sourds de Bruxelles

**S**i vous vous posez des questions. Si vous avez un peu de temps pour chercher les réponses. Si vous pensez que ce sera plus facile si nous cherchons ensemble ... ceci pourrait vous intéresser.

Grâce à l'arrivée d'une seconde personne à temps plein (voir l'encadré à droite), grâce aussi au soutien des *Œuvres du Soir*, le service social va bientôt pouvoir vous proposer quelque chose en plus que le travail social individuel.

Le projet est de créer un petit groupe de réflexion et de recherche sur la réalité sociale, avec des personnes sourdes et malentendantes.

Le seul critère indispensable est le lien avec le "social", dans le sens large du terme.

Il ne s'agit donc pas de venir avec des problèmes personnels, d'allocations, de mutuelle ou autres, mais avec des questions qui intéressent plusieurs personnes : par exemple de s'interroger sur le fonctionnement des soins de santé, les relations de travail, le chômage, la vie politique, mais aussi l'accès aux

loisirs, à la culture, au sport,...(la liste pourrait être très longue : transports en commun, parcs publics, travaux, logement,...).

Alors, si vous vous posez des questions et avez un peu de temps pour y réfléchir, faites-le nous savoir en remplissant le talon ci-dessous et en le faxant au 02/644.68.87, ou en l'envoyant au

**Service social  
Info-Sourds de Bruxelles  
Rue Van Eyck, 11A/4  
1050 Bruxelles.**

Le projet ne démarrera qu'en octobre, mais n'hésitez pas à nous contacter dès maintenant pour nous aider à mieux le préparer.

Il sera également possible d'organiser des visites, par exemple : Parlement, Palais de Justice, Ministère, Centrale nucléaire, Maison de Jeunes,... Un budget est prévu : sauf les frais de déplacement, tout est gratuit.

Et si nous trouvons les informations que nous aurons récoltées suffisamment intéressantes, nous pourrions aussi les présenter à un public plus large et en faire des brochures d'information.

### Une nouvelle tête au service social



**J**e suis assistante en psychologie et j'ai étudié la langue des signes pendant 2 ans. Depuis le mois de décembre, je travaille à Info-Sourds de Bruxelles. Mon nom est Frédérique VAN EVELTGHEM.

Il faut cependant préciser que j'attends un heureux événement ce qui signifie que je serai en congé de maternité de fin mars à fin juin.

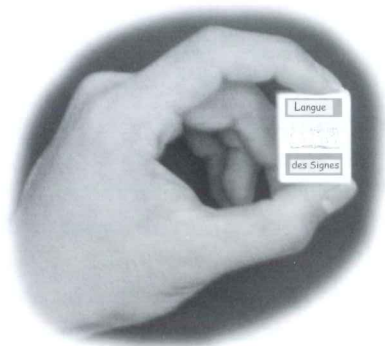
Mis à part cette interruption, Yves Van Minnenbruggen ne sera plus seul ! Dès lors, dans le respect du secret professionnel et des choix de chacun nous pourrions encore mieux vous recevoir, vous informer et vous aider au service social.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement.

Nom: ..... Prénom :.....  
 Adresse : ..... Code postal : ..... Ville :  
 .....  
 Fax : ..... E-mail : ..... tél. :.....  
 ● Je suis intéressé par le projet recherche d'informations. ● J'aimerais être recontacté.  
 A partir d'octobre 2002, j'aurai probablement du temps libre les (jours et heures) :  
 .....  
 .....  
 J'aimerais chercher des réponses à mes questions au sujet de :  
 .....  
 .....

## Ceci n'est pas un morceau de sucre

Le Sournal n°73 a présenté un tout nouveau petit dictionnaire en langue des signes. Ses vraies dimensions sont de 3,2 cm de longueur sur 2,6 cm de largeur. Sournal a voulu en savoir plus sur ce mini-dictionnaire et a interrogé le Directeur des éditions Biotop, Bernard BEAL.



### Sournal : Comment et née l'idée de 3/2 ?

**Bernard BEAL :** Cette idée est née il y a dix ans. Nous cherchions une façon d'informer le public et de communiquer avec lui au moyen d'objets plus originaux que des stylos par exemple. Le livre sous sa forme miniature nous paraissait intéressant de par son côté affectif.

### S : Quelle est sa philosophie ?

**B.B. :** Une philosophie "encyclopédique" c'est-à-dire toucher un peu tous les styles et les thèmes comme les thèmes de citoyenneté, de santé publique, de littérature ; découvrir des nouveautés.

### S : Pour quelle genre de littérature réservez-vous ce petit format ?

**B.B. :** Nous le réservons aussi bien à des auteurs contemporains qu'à des auteurs classiques. Par exemple, nous allons rééditer un texte de Victor Hugo qui est à son deux centième anniversaire de naissance.

### S : Vous n'allez pas rééditer tout le texte de Victor Hugo.

**B.B. :** Non, il y a à peu près 15 000 signes ce qui fait environ un quart d'heure de lecture.

### S : Comment est né le projet de construire un mini-dico sur la langue des signes de Belgique francophone (LSBF) ?

**B.B. :** La langue des signes est une langue à part entière. Nous avons déjà fait 7 dictionnaires (par exemple l'esperanto, l'anglais, des dictionnaires plus

classiques...). Il nous semblait intéressant de faire un petit dictionnaire qui puisse permettre à une personne qui ne pratique pas la langue des signes de pouvoir commencer à converser avec des personnes malentendantes et sourdes.

### S : Est-ce une initiative du CFLS ou des éditions Biotop ?

**B.B. :** Nous sommes allés voir le CFLS et nous leur avons proposé de faire ce dictionnaire ensemble. Comme nous ne connaissons pas parfaitement ce sujet, nous avons préféré nous entourer de gens extrêmement compétents.

Nous avons eu ce contact avec le CFLS par l'intermédiaire de Monsieur MALENGREAU [ndlr : cette personne organise le Festival du Film indépendant qui reprend chaque année la conférence "Les sourds et l'image des sourds"].

### S : Ce mini-dico reprend 70 signes, comment s'est opéré ce choix ?

**B.B. :** Ce choix s'est fait avec le CFLS. Nous voulions des signes qui permettent d'établir assez facilement le contact avec la personne. Ce sont des signes simples comme "bonjour", ... justement pour débiter. Evidemment, ça ne permet pas d'avoir une conversation. C'est pour cette raison qu'il y a l'adresse du CFLS et celle de la FFSB dans le mini-dico. Les personnes intéressées peuvent contacter ces associations et s'informer où et comment pratiquer cette langue.

### S : A quel public est destiné ce mini-dico ?

Si vous voulez connaître quelle librairie proche de chez vous vend ce mini-dico, contactez le Centre Information et Documentation sur la Surdité (CIDS) par fax au 02 644 68 44 ou par téléphone au 02 644 69 01.

**"Le livre sous sa forme miniature nous paraissait intéressant de par son côté affectif."**



Bernard BEAL

**B.B. :** Il s'adresse à des gens - sourds, malentendants ou entendants - qui ne pratiquent pas cette langue. Peut-être trouveront-ils cette langue plus facile qu'ils ne le pensaient. Ce petit dictionnaire de par son existence peut aider ceux qui n'osent pas la pratiquer de se sentir en confiance.

### S : Etant donné que ce mini-dico ne traite que de la LSBF et par conséquent concerne plus particulièrement la Belgique, existe-t-il des mini-dicos dans d'autres langues des signes ?

**B.B. :** En effet, nous avons déjà contacté des personnes qui travaillent pour la langue des signes. Nous allons travailler pour le développement d'un mini-dico sur la langue des signes française.

### S : Selon vous, combien d'exemplaires de ce mini-dico seront vendus ?

**B.B. :** Pour l'instant nous avons édité à 5000 exemplaires.

Propos recueillis par Thomas BRUNEAU



## ATELIERS DU MONCEAU

aide aux sourds et malentendants

A.S.B.L. Ateliers du MONCEAU

75, rue de l'Avenir

4460 GRACE - HOLLOGNE

### Que faisons-nous?

- ✓ Fabrication de palettes de tous types
- ✓ Fabrication de tous types de caisses et caissettes
- ✓ Sciage, rabotage et toupillage à façon de bois et panneaux
- ✓ Fabrication et réparation de pallox's

### Nous recherchons

Des personnes sourdes **motivées** pour travailler en menuiserie

### Contact

- ✓ Soit en nous adressant vos candidatures à l'adresse reprise ci-dessus
- ✓ Soit en nous envoyant un fax au 04/239.70.14
- ✓ Soit en nous envoyant un e-mail à [alain.klinkenberg@skynet.be](mailto:alain.klinkenberg@skynet.be)



## Brochure

### “Sourds et malentendants dans la circulation”

En collaboration avec d'autres membres de la FFSB et avec l'Institut Belge pour la Sécurité Routière (IBSR), le Service conseil en Aides Techniques participe à la rédaction d'une brochure “Sourds et malentendants dans la circulation”.

Cette brochure concerne aussi bien les sourds et les malentendants qu'ils soient

piétons, cyclistes, conducteurs de cyclomoteur, de moto, de voiture, de camion ou d'autobus. Une partie de cette brochure est également rédigée à l'intention des autres usagers de la route qui pourraient être confrontés à une personne sourde ou malentendante.

Il est important de respecter les règles car celui qui ne le fait pas est punissable et peut être considéré comme civilement responsable lors d'un accident.

Cette brochure vous fournira une série de recommandations qui vous aideront à adopter un comportement sécurisant dans la circulation. Elle sera en principe distribuée gratuitement à la FFSB et dans toutes les maisons des sourds de la Belgique. Il n'y a pas encore de date fixée pour la distribution de la brochure. Dans le prochain *Sournal*, nous ne manquerons pas de vous la communiquer



**Institut Belge pour la Sécurité Routière**

### Le Service Conseil en Aides Techniques de la FFSB a changé une fois de plus de responsable !



Aujourd'hui, c'est moi, Céline ASSELBORN, qui remplace Magali GASPARD. Assistante Sociale de formation, bien au courant de la culture sourde (sur laquelle j'ai fait un mémoire), je suis actuellement en formation accélérée pour découvrir toutes les nouvelles technologies vous concernant. Je réponds déjà régulièrement aux demandes individuelles qui arrivent par fax, par téléphone, par E-mail, par courrier, tous les jours à la FFSB. Encore un peu de patience et je me déplacerai pour faire des démonstrations.

Pour toutes vos demandes vous pouvez me joindre

A l'attention de Céline ASSELBORN

Rue Van Eyck, 11a bte 4  
B - 1050 Bruxelles

Tél. : 02 644 69 01 - Fax : 02 644 68 44

GSM Tél. (SMS) : 0474 99 81 34

GSM Fax : 0474 99 82 38

E-mail : ffsb.at@brutele.be



## Bruxelles

Fédération Royale des Associations des Sourds de Bruxelles et des Faubourgs (FRASBF)

Maison des Sourds

Rue Saxe Cobourg, 38 - 1210 Bruxelles  
Tél./Fax : 02 218 32 22

Porte ouverte tous les vendredis à partir de 19 h 00

### AVRIL 2002

- Vendredi 5 19.00 Portes ouvertes et diverses animations
- 19.00 Réunion du comité de la RLSB
- Samedi 6 15.00 Concours de Whist
- Jeudi 11 9.00 Jeux Culturels 55+ à Bruxelles
- Vendredi 12 19.00 Portes ouvertes et diverses animations
- 19.00 Réunion du comité de la MDS asbl
- Dimanche 14 14.00 Cercle des Femmes
- Mardi 16 20.00 Activité spéciale
- Vendredi 19 19.00 Portes ouvertes et diverses animations
- Samedi 20 14.00 Portes ouvertes aux 50 + : Entraînement de pétanque
- Vendredi 26 19.00 Portes ouvertes et diverses animations

### MAI 2002

- Vendredi 3 19.00 Portes ouvertes et diverses animations
- Samedi 4 14.00 Concours de Whist
- Vendredi 10 19.00 Portes ouvertes et diverses animations

19.00 Réunion du comité de la MDS asbl

- Dimanche 12 14.10 Cercle des Femmes
- Vendredi 17 19.00 Portes ouvertes et diverses animations
- Samedi 18 13.00 Portes ouvertes pour les 50+ : Entraînement de pétanque
- Mardi 21 19.00 Activité spéciale
- Vendredi 24 19.00 Portes ouvertes et diverses animations
- Vendredi 31 19.00 Portes ouvertes et diverses animations

### JUIN 2002

- Samedi 1er 15.00 Concours de Whist
- Mardi 4 11.00 Foot : Grand Ecran Japon-Belgique
- Vendredi 7 19.00 Portes ouvertes et diverses animations
- Dimanche 9 14.00 Cercle des Femmes
- Vendredi 14 19.00 Portes ouvertes et diverses animations
- 19.00 Réunion du comité de la Maison des Sourds asbl
- Samedi 15 14.00 Portes ouvertes 50 + : Entraînement de pétanque
- Mardi 18 19.00 Activité spéciale
- Vendredi 21 19.00 Portes ouvertes et diverses animations
- Vendredi 28 19.00 Portes ouvertes et diverses animations
- Samedi 29 10.00 18ème Challenge de Pétanque de la MDS

### Abonnez-vous à la Newsletter de la FFSB !

Il nous arrive de recevoir d'autres nouvelles mais après la parution de ce trimestriel. Si vous voulez les recevoir par e-mail, nous vous invitons à vous abonner à la Newsletter de la FFSB en introduisant l'adresse internet

<http://www.ffsb.be>

# Agenda des associations affiliées

## Centre Socioculturel et Sportif du Foyer des Sourds

Rue de la Charrette 15 1200 Woluwe St Lambert  
Tél. / fax : 02 762 03 50

### Tous les deuxièmes lundis

14.00 Wosoca : Whist

### Tous les troisièmes dimanches

15.00 Cercle Caritas : Réunion amicale

### Tous les derniers lundis

(exception : lundi 22 avril 2002 au lieu de  
29 avril 2002)

14.00 3X20 : Réunion amicale

### AVRIL 2002

Dimanche 7 15.00 Amis de Woluwe :  
réunion amicale avec  
questionnaire du concours  
(par Ph. DELOBEL)

Dimanche 14 15.00 Football :  
SCS Tournaisiens vs WSS Brussels  
Vendredi 26 20.00 CSCS: Assemblée générale  
Dimanche 28 15.00 Football :  
WSS Brussels vs DHC Kortrijk

### MAI 2002

Dimanche 5 15.00 Amis de Woluwe :  
Réunion amicale et balade à  
Woluwe (environ 5 km)  
+ pique-nique

### JUIN 2002

Dimanche 2 15.00 Amis de Woluwe :  
Réunion amicale et barbecue  
chacun apportant sa brochette  
Vendredi 28 19.00 Football en salle :  
Souper paëlla

## Charleroi

### Association Sportive des Sourds et Malentendants de Charleroi

Local: Le Gazo - Rue du Calvaire, 2A - 6060 Gilly  
Tél./Fax : 071 30 02 54 ou 071 30 42 05  
Portes ouvertes tous les 3<sup>es</sup> dimanches à 14h00

Tous les vendredis:  
Entraînement de ping-pong

Tous les mercredis:  
Entraînement de football en salle

Tous les jeudis:  
Entraînement de bowling

### AVRIL 2002

Samedi 6 Championnat de Belgique de Bowling  
(simple) à Anvers  
Mercredi 10 20.00 Match de Fustal  
Marcinelle - ASSM Ch  
Mercredi 17 20.00 IPSMA - ASSM Ch -  
R..Farciemmes

Samedi 20 Coupe de Belgique de Fustal  
Finale à Alost  
Dimanche 21 09.00 Assemblée Générale  
Extraordinaire de la FFSB  
Vendredi 16 21.00 Match de Fustal  
Chatelineau - ASSM Ch  
Samedi 27 Championnat de Belgique de  
Pétanque (Double) à Bruges

**MAI 2002**

Mercredi 8 20.00 Match de Fustal  
ASSM Ch - Carolo  
Samedi 11 Coupe de Belgique de Pétanque  
à Namur  
Dimanche 19 16.00 Assemblée Générale Statuaire  
(ASBL)  
Lundi 20 Match de Fustal (Finale)  
Coupe de l'UFF  
Samedi 25 Championnat de Belgique de Bowling  
(Doublettes) à Saint-Servais  
Championnat de Belgique de  
Pétanque (Triplettes mixte) à Turnhout

### JUIN 2002

Samedi 1er Tournoi de Pétanque  
40e anniversaire de KVD Anvers

Samedi 15 Championnat de Belgique de  
Pétanque (Triplette) à Courtrai  
Samedi 22 Assemblée Générale de la FRSSB à  
Bruxelles

## Liège

### Foyer socio-culturel des Sourds et Malentendants de la Province de Liège

Rue Waleffe 2 - 4020 Liège  
Tél. : 04 341 39 96 - Fax : 04 344 10 06

Tous les mardis :  
14.00 L'aiguille silencieuse - ouvrir  
18.00 Foyer ouvert  
20.00 Billard

### AVRIL 2002

Samedi 13 14.00 Assemblée Générale Foyer  
Samedi 20 Visite de la Caserne des Pompiers  
Dimanche 21 11.00 Messe en Langue des Signes à  
l'Eglise Saint Remacle  
Dimanche 28 13.30 50+ : Fête de PAQUES

### MAI 2002

Mardi 7 14.00 L'Aiguille Silencieuse  
18.00 Foyer ouvert  
20.00 Conférence :Foyer  
en collaboration avec l'Epee  
Thème : médicaments  
génériques  
Dimanche 19 11.00 Messe en Langue des Signes  
à l'Eglise Saint-Remacle à  
Liège  
Dimanche 26 13.30 Fête des Mères

### JUIN 2002

Dimanche 16 11.00 Messe en langue des signes  
à l'Eglise St Remacle  
Samedi 23 ou 30  
13.30 Souper " Menu d'été "  
+ fête des Pères

## Namur

### Association Socioculturelle Namuroise des Sourds et des Malentendants

LE CHALET Jambes-Montagnes  
C/o ASBL Loisirs et Jeunesse  
Rue des Cimetières - 5100 Jambes  
Pour info : Tél./ Fax : 081 30 06 62

Pour l'agenda, voir [www.ffsb.be](http://www.ffsb.be)

## Mons

### Société Royale Silencieuse Boraine-Mons

Local : Rue du Temple 2 - 7011 Ghlin  
Tél. / Fax : 065 88 59 17

Porte ouverte le deuxième samedi du mois à  
partir de 14h00

Pour l'agenda, voir [www.ffsb.be](http://www.ffsb.be)



## Tournai

### Association des Sourds et Malentendants du Tournaisis

Local : " Les Petits Colibris " (derrière l'église)  
Rue du Crampon, 43 - 7500 Tournai.  
Tél., Fax et Minitel 069 84 18 59

**Local :**  
**Attention, le local " Les Petits Colibris " (derrière l'église), n° 43 rue du Crampon à 7500 Tournai, sera fermé en avril et mai 2002. Nous occuperons l'autre local " Centre Culturel Loisirs Kainois " 40, rue du Vert Lion à 7540 Kain.**

**Entraînement bowling :**  
Bowling Scala, rue des Maux à Tournai

### AVRIL 2002

- Mercredi 3 16.00 Entraînements de Bowling  
Samedi 6 Bowling (Champ. Nat. Individuel) organisé par K.D.S. Antwerpen.  
Dimanche 7 14.00 Réunion mensuelle de la R.A.S.T. au " Centre Culturel Loisirs Kainois " Fête de Pâques pour les Membres.  
15.30 Mini Conférence " Focus " du Centre de Santé pour Sourds (C.S.S.)  
Samedi 13 Pétaque à Villeneuve d'Ascq organisé par S.O.S. Lille-Nord.  
Dimanche 14 14.00 Football au terrain Montkainois (S.C.S.Tournaisis - Woluwé S.S.B.).  
Mercredi 17 16.00 Entraînements de Bowling  
Samedi 20 Futsal (Coupe de Belgique) Finale.  
Dimanche 21 Tennis de Table (Coupe Francophone), organisé par R.L.S. Bruxelles. A.G. Extraordinaire de la F.F.S.B. à Gilly.

- Samedi 27 Pétaque (Champ. Nat. Doublettes Messieurs et Dames) à Koolkerke-Brugge.  
Dimanche 28 Football à Bruxelles (R.L.S. Bruxelles - S.C.S.Tournaisis).

### MAI 2002

- Dimanche 5 14.00 Réunion mensuelle de la R.A.S.T. au local " Centre Culturel Loisirs Kainois "  
14.00 Distribution de fleurs " Muguet " aux Tournaisiennes...  
Samedi 11 Pétaque (Coupe de Belgique) organisé par A.S.S. Namurois.  
Mercredi 15 16.00 Entraînements de Bowling  
W-E 18 - 19 mai Tournoi International de tennis de Table et Futsal à Cologne.  
Samedi 25 Pétaque (Champ. Nat. Triplettes en Mixte) organisé par K.V.S.V. Gent.  
Mercredi 20 16.00 Entraînements de Bowling

### JUIN 2002

- Samedi 1er 11.30 Réunion mensuelle de la R.A.S.T. au local " Les Petits Colibris " Fête du Barbecue en présence des Membres.  
Mercredi 12 16.00 Entraînements de Bowling Scala  
Samedi 15 Pétaque (Champ. Nat. Triplettes - Doublettes) organisé par H.D.C. Kortrijk  
Samedi 22 Tournoi International de Tennis de Table - Futsal à Aix-La-Chapelle (sous réserve).  
Mercredi 20 16.00 Entraînements de Bowling

## Verviers

### Amicale Silencieuse de Verviers

Local : Rue Vieil Hôpital 22 - 4800 Verviers  
Tél. / Fax : 04 365 55 45

Porte ouverte le troisième samedi du mois à partir de 14 h 00

**FERMÉ AU MOIS DE JUILLET**

### SAMEDI 20 AVRIL 2002

Cinquième Tournoi Jeux de Manille

### SAMEDI 18 MAI 2002

Réunion ordinaire

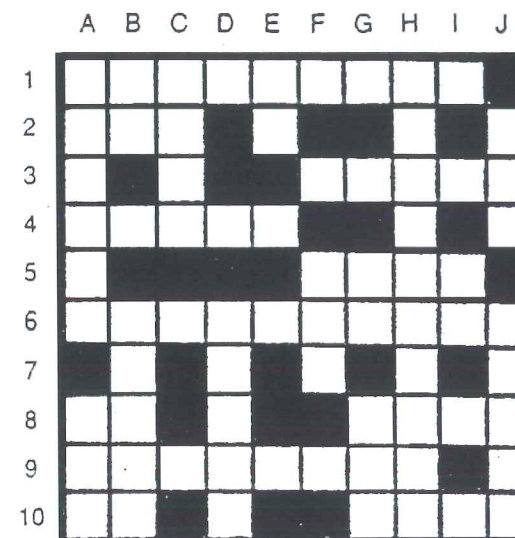
### SAMEDI 15 JUIN 2002

Réunion ordinaire

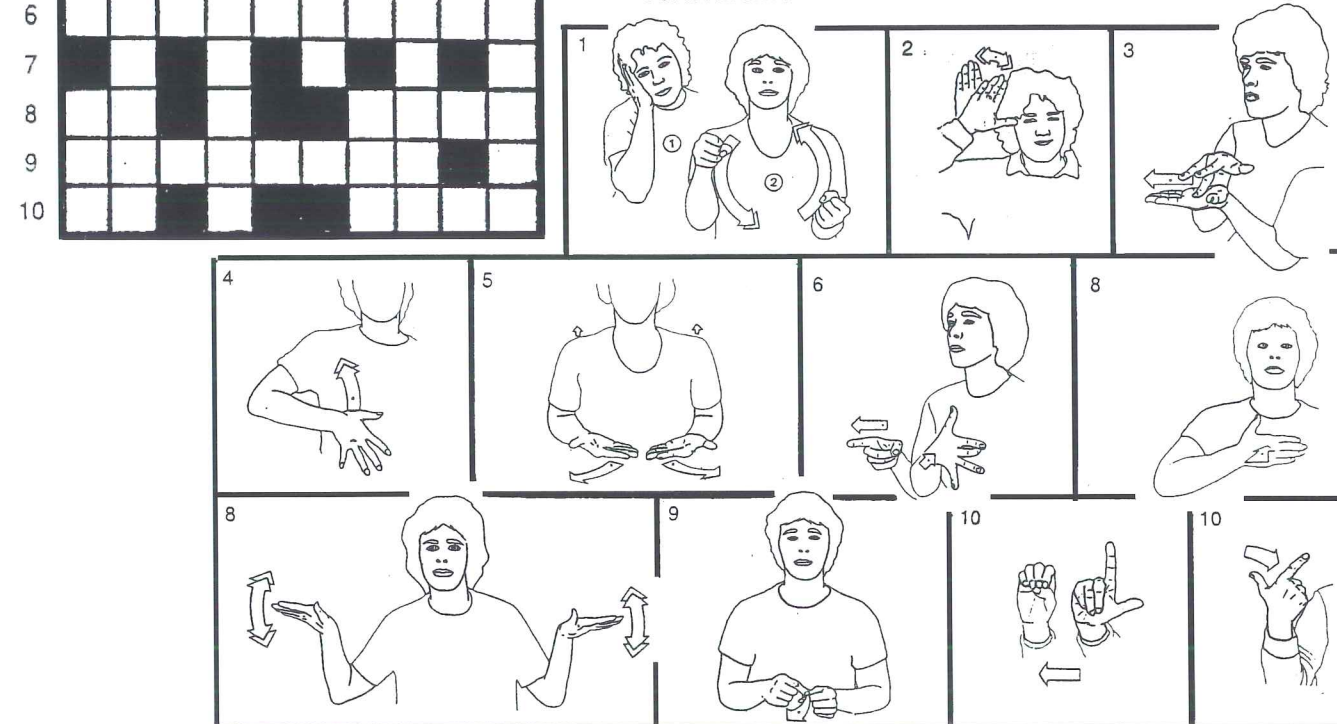


## Mots croisés du CFLS n°56

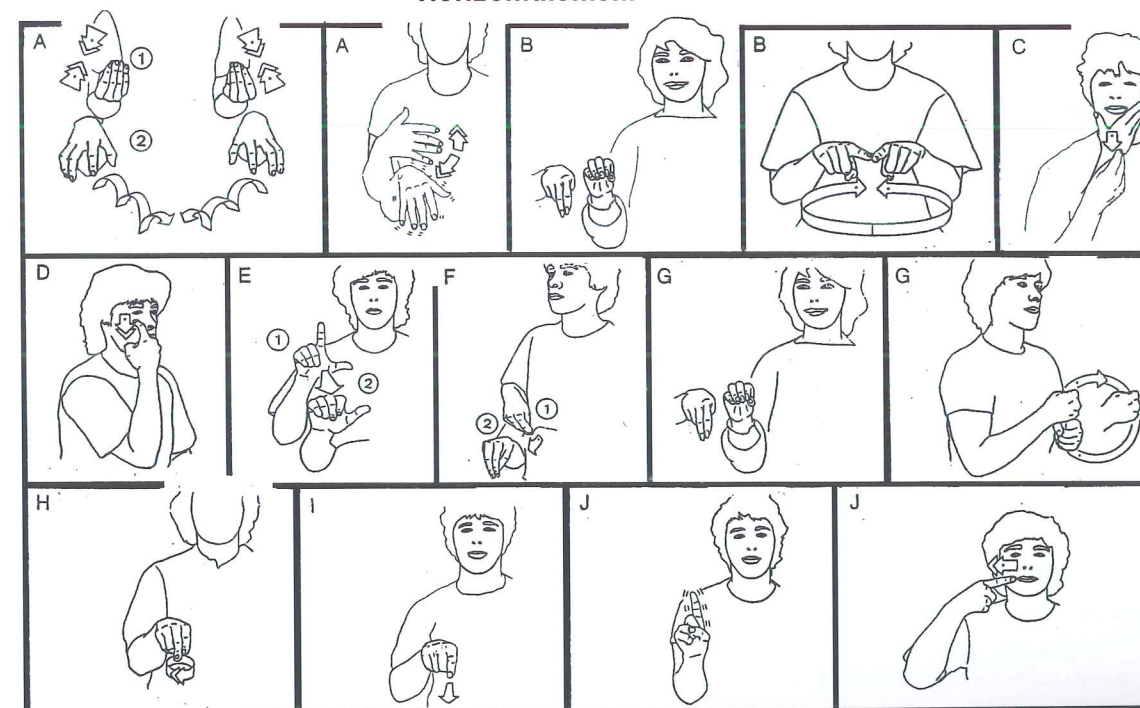
Centre Francophone de la Langue des Signes



### Verticalement



### Horizontalement





## L'éducation nationale [de France] reconnaît la langue des signes

Le Monde 14/2/2002

L'éducation nationale reconnaît désormais officiellement la langue des signes, autrefois honnie, puis simplement tolérée avant d'être reconnue par la loi il y a dix ans, mais sans grande application concrète pour son apprentissage auprès des jeunes sourds.

Le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, a présenté, mercredi 13 février, un premier outil pédagogique : un "référentiel" définissant tous les niveaux de compétences à acquérir, du débutant à l'utilisateur confirmé. Ce document s'inspire, avec des aménagements spécifiques, de celui élaboré et adopté par la Commission européenne comme cadre commun de référence pour les 43 langues vivantes parlées en Europe, donnant donc à la langue des signes française (LSF) un statut analogue aux autres langues.

"Nous réparons ainsi symboliquement et concrètement une injustice ancienne faite à la langue des signes. Nous reconnaissons sa légitimité éducative et culturelle et nous nous donnons les moyens de l'enseigner au haut niveau qu'elle mérite", a déclaré le ministre. Il a rappelé "la douloureuse histoire" de la langue des signes, inventée au XVIIIe siècle par l'abbé de l'Épée, puis rejetée et même frappée d'interdiction au XIXe siècle.

"On l'a caricaturée. On a

prétendu que ce n'était pas une langue digne de ce nom, qu'elle nuisait à l'intégration des sourds et on a même insinué qu'elle était dangereuse, pire encore immorale et sensuelle", a-t-il dit, retournant cette accusation : "Oui, cette langue gestuelle a une dimension esthétique, elle a une beauté plastique, chorégraphique indéniable."

### La LSF bientôt au BAC

Jack Lang a par ailleurs annoncé que le référentiel serait expérimenté auprès de mille élèves (écoles, collèges, lycées en institutions ou en intégration scolaire) dès cette année scolaire, à la rentrée des vacances de février. A terme, la LSF devrait être inscrite aux examens, dont le bac, et donner lieu à des diplômes spécifiques.

Le document, mis au point par le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) de Sèvres (Hauts-de-Seine), est adapté à la LSF qui ne possède pas d'écriture, avec une transposition des compétences requises (les enregistrements remplacent l'écrit par exemple). Près de quatre millions de personnes en France ont des problèmes d'audition, mais les sourds profonds, depuis la naissance ou le plus jeune âge, sont environ 200 000. La moitié connaissent ou pratiquent la LSF plus ou moins régulièrement. Au total, avec les familles, les amis et les professionnels, comme les interprètes, quelque 300 000 personnes sont concernées par la langue des signes.

## Test auditif généralisé pour les nouveaux-nés

La Voix du Luxembourg du 16/2/2002

JMD - Le gouvernement du Land de Sarre a introduit le test auditif généralisé pour tous les nouveaux-nés. Réclamé depuis des années par les spécialistes, ce test a été mis au point par les docteurs Peter Plinkert et Wolfgang Delb, de la clinique universitaire de Hombourg, en collaboration avec les médecins spécialistes O.R.L. et les pédiatres. Il est effectué sur les neuf milles bébés voyant le jour tous les ans en Sarre.

Les premiers examens sont effectués entre le deuxième et le quatrième jours de la naissance pendant le sommeil.

Il s'agit de dépister assez tôt des déficits ou des problèmes auditifs qui sont habituellement découverts entre l'âge de 2 et 3 ans, alors qu'ils ont déjà eu des effets perturbateurs sur l'apprentissage de la parole, voir sur le développement de l'enfant tout court. La Sarre est le seul Land allemand à avoir généralisé ce dépistage. En moyenne, mille enfants naissent chaque année avec une difficulté auditive.

## Tamura, le motard sourd et muet

Dernière Heure 2/1/2002

Le pilote japonais rêve de Dakar Bruxelles - Le Japonais Satoshi Tamura, 36 ans, a signé voici une semaine, comme 175 motards, sa

fiche d'inscription (dossard 137) au 24ème Paris-Dakar, parti vendredi d'Arras (Pas-de-Calais), et c'est déjà une sorte de victoire: Satoshi est sourd et muet de naissance.

Originaire de Tachikawa, près de Tokyo, il a commencé la moto à l'âge de 16 ans, après avoir vu à la télévision un documentaire sur la chevauchée des concurrents d'un Paris-Dakar soulevant des nuages de poussières dans un désert de dunes.

"Je suis bien à moto, quand je sens le vent sur mon visage. J'aime la nature, a coutume de dire Tamura. Dans la nature, il n'y a pas de différence entre les handicapés et les valides".

Pourtant, sur les 9.436 kilomètres devoir couvrir avant de rejoindre la capitale sénégalaise, pendant 17 jours de course, la communication risque d'être le principal défi de Satoshi Tamura.

Tamura le sait d'expé-

rience. En 1999, lors d'un rallye moto en Mongolie, il a fait une chute, s'est blessé à la tête, s'est perdu.

"Le sang m'aveuglait, et j'ai perdu mon chemin à la tombée de la nuit", explique-t-il dans le langage des sourds-muets traduit par un interprète. "J'ai bien tenté de demander mon chemin par gestes aux villageois du coin mais ce n'est pas simple" avoue-t-il.

"Pendant trois nuits, je n'ai pas pu dormir, j'étais trop crevé, je ne pensais qu'à rentrer chez moi".

Malgré cette mésaventure, il a réussi à rejoindre la course et terminé 25ème, alors que la moitié des concurrents avait abandonné.

"Ma principale préoccupation pendant le Paris-Dakar, c'est de pouvoir communiquer".

Et comme le langage des signes n'est pas universel, il va devoir emporté avec lui des dictionnaires français et anglais et posera ses questions en désignant les mots sur les livres. Autre défi

pour Satoshi, le financement de son aventure.

Frustré l'an passé d'avoir dû renoncer au Dakar par manque de moyens financiers, il a obtenu cette année un prêt de 12.000 dollars de sa banque car son salaire de vérificateur d'ordinateurs portables chez NEC Corp ne lui permettait pas de couvrir les frais.

Ses demandes de parrainage sont restées pour la plupart sans réponse, et il n'a reçu que quelques pièces de rechange pour sa moto, une Honda XR400R, que lui fournira une écurie française. En attendant le grand départ, Satoshi Tamura s'est entraîné sérieusement au Japon dans des conditions de rallye extrême sur les pentes du Fuji Yama.

"Mon classement ne me préoccupe pas vraiment. Mon objectif est simplement de terminer la course" conclut Tamura, 124ème hier. "Je pense que j'en suis capable".

### CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR LA SURDITÉ (C.I.D.S.)

Ce service a été créé grâce à l'initiative de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique avec le soutien du service C.I.S de l'IRSA, centre de services

Nous vous proposons les services suivants :

- un accueil
- une bibliothèque spécialisée dans le domaine de la surdité contenant des revues belges et étrangères, des mémoires et des thèses, actes de colloques, ouvrages traitant de ce sujet d'un point de vue médical, social, culturel...
- une vidéothèque didactique traitant de la surdité

#### Où sommes-nous ?

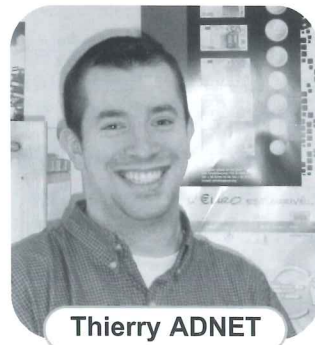
Rue Van Eyck 1 la Boîte 4  
B - 1050 BRUXELLES  
Tél.: 02 644 69 01 (Mme L.Lallemand)  
Fax : 02 644 68 44  
E-mail : cids@ffsb.be

#### Quand nous rendre visite ?

Ouvert les lundis, mercredis, vendredis  
de 9h00 à 12h30  
de 14h00 à 16h30  
**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**



**Thierry ADNET, animateur à la FFSB, a rendu visite à l'Ecole intégrée (Woluwe saint-Lambert) pour informer les écoliers sourds sur la FFSB et l'euro. Nous vous faisons part des lettres d'enfants qui lui sont adressées. Il est vrai qu'il ne s'agit pas de réactions des lecteurs. Une fois n'est pas coutume...**



Thierry ADNET

Monsieur Adnet,

J'ai été très intéressée par les animations euro et F.F.S.B. L'euroland, le service d'interprétation, le centre de la langue des signes, le Sourdnal..... Tout cela était bien. Merci aussi pour le matériel.

Zineb Essaoudy

Bonjour Mr Adnet Thierry,

J'ai aimé discuter de l'EURO, le travail. C'est important plus tard, dans l'avenir, pour moi. Maintenant, je sais que je peux demander de l'aide à la F.F.S.B. Monsieur Adnet, vous êtes gentil. Je trouve que vous travaillez bien à la F.F.S.B.

Thomas Bartholome

Bonjour monsieur Adnet,

La présentation de l'euro et la f.f.s.b. était très intéressante. J'ai aimé regarder vos explications en signes. En signes c'était clair. Cela m'aide, je sais que je peux demander des informations et je connais plus de choses sur l'euro.

Anais Janssens

## Un article vous interpelle ? Avez-vous des critiques ou des compliments à formuler concernant la présentation de Sournal ?

Alors faites-nous part de vos réactions...

... soit par la poste : Rue Van Eyck, 11A bte 4 - 1050 Bruxelles

... soit par fax : 02 644 68 44

... soit par internet dans le forum du site [www.ffsb.be](http://www.ffsb.be), sous le thème "Que pensez-vous de Sournal?"



## Arts et Culture

**Le samedi 23 mars 2002 à 14h30**

Visite guidée au Musée des Instruments de Musique  
Rue Montagne de la Cour, 2 à 1000 Bruxelles  
Prix membre : 5 euros et non-membre : 8,50 euros

**Le samedi 20 avril 2002 à 10h30**

Visite guidée d'une chocolaterie artisanale  
MANON  
Rue Tilmont, 54 à 1090 Bruxelles  
Prix membre : 10 euros et non-membre : 13,50 euros

**Le dimanche 26 mai 2002**

Visite guidée à l'Institut Tibétain Yeunten Line à Huy  
Les informations sont encore à préciser

**Le samedi 22 juin 2002**

En collaboration avec le groupe du Jardin du Silence  
Excursion à Giverny pour voir la maison de Monet et son jardin ravissant  
L'après-midi, visite guidée de Vernon et son château de Bizy

**Le week-end du 14-15 septembre 2002**

Journées du Patrimoine en Région de Bruxelles  
Thème : "L'archéologie. Du Néolithique à la Révolution industrielle" guidée par les sourds de Arts et Culture

## CHAILLOT présente

## REPASSAGE

Salle Gémier  
du 3 au 26 mai 2002

spectacle accessible aux sourds et malentendants  
par surtitrage sur écran individuel

dimanche 26 mai à 16h00  
vendredi 17 mai à 20h30  
jeudi 23 mai à 20h30

Renseignements (Julie Langlet - Accès Culture)  
Tél.: 0033 (0)1 53 65 30 74

[www.accesculture.net](http://www.accesculture.net)

par correspondance : sur papier libre (au plus tard  
une semaine avant la date choisie) adressé au

T.N. de Chaillot - service des réservations par  
correspondance

B.P. 1007-16 / 75761 Paris cedex 16

RED DEVIL  
DEAF BIKERS  
2000  
ANTWERP

**Troisième rencontre des motards**  
17, 18 et 19 mai 2002

Lieu: Beerse (Autoroute E34 sortie 22)

**IVT**  
**(International Visual Theater)**  
présente  
**Woyzeck**

Les 18, 19 et 20 avril 2002  
Théâtre de la Place  
Place de l'Yser 1 - 4020 Liège

**Renseignements :**

Fax : 04 341 35 44

E-mail : [theatre.de.la.place@skynet.be](mailto:theatre.de.la.place@skynet.be)

Un Woyzeck forain, musical, porté par la magie de la langue des signes.

C'est l'histoire de Woyzeck, meurtrier de la jeune femme qu'il aimait, un meurtrier victime de la cruauté du monde. Le spectacle mêle la langue des signes et la langue des corps à la langue parlée et à la musique. Un grand tableau noir, quelques phrases écrites ou entendues, un Monsieur Loyal, guident le spectateur entendant qui devine les mots devenus signes de cette langue chargée d'invisible.



Benoît JACQUEMART et Dominique MEUNIER

## La langue des signes

de l'Institut Sainte-Marie s'est distingué par la présence d'une autre langue : la langue des signes.

En Belgique, " la langue des signes n'est jamais une langue d'enseignement ni une langue enseignée à part entière en ce qui concerne les enfants " observe Maître PONCELET. En 2000, il fonde l'A.S.B.L. ECOLE et SURDITE avec Monsieur JACQUEMART, directeur de l'Institut Sainte-Marie. Ce dernier a inséré ce projet dans son projet d'établissement scolaire.

L'A.S.B.L. ECOLE et SURDITE tente de mettre en place un enseignement "bilingue biculturel", une sorte d'alliage des avantages de l'enseignement spécialisé et ceux de l'enseignement ordinaire. Les enfants sourds et entendants ont en commun l'apprentissage de deux langues : langue des signes et français. Les enfants sourds, tout particulièrement, possèdent le biculturalisme aussi parce tout en conservant leur propre identité grâce à la langue des signes, ils assistent au cours avec des entendants.

Le 23 janvier, L'Institut Sainte-Marie reçoit le label européen des langues 2001. Ce prix récompense son initiative "bilingue" permettant de jongler avec le français et la langue des signes.

Cette initiative est la plus originale de toutes les autres aussi récompensées par le label européen. En effet, alors que la plupart des projets visaient souvent en une immersion dans le néerlandais pour les enfants francophones, le projet

## Interview de M<sup>e</sup> François PONCELET, administrateur

**S :** Que ressentez-vous du fait que votre projet est couronné du label européen des langues ?

**François PONCELET :** L'obtention du label européen des langues est une grande source de satisfaction tant pour l'A.S.B.L. ECOLE ET SURDITE que pour l'Institut Sainte-Marie : même si elle est symbolique, il s'agit de la première reconnaissance officielle du projet. Nous accordons beaucoup d'importance au fait qu'en récompensant l'Institut Sainte-Marie pour son projet d'immersion en langue des signes, mis sur pied en application du décret de 1998 portant sur l'organisation de l'enseignement maternel et primaire, les autorités politiques ont ainsi reconnu une nouvelle fois la langue des signes comme langue d'enseignement.

**S :** Quelles étaient les difficultés à surmonter pour ce projet ?

**F.P. :** Les difficultés à surmonter étaient et restent importantes. Il s'agit tout d'abord de convaincre les intervenants et les parents de la crédibilité, de la pertinence et de la solidité d'un projet reposant exclusivement sur l'initiative privée et sur une pédagogie originale.

Il incombe à l'A.S.B.L., qui ne dispose d'aucun soutien public, de supporter seule, par le recours à la générosité publique, le financement du projet c'est-à-dire essentiellement le salaire des institutrices spécialisées travaillant en partenariat, au sein de l'école, avec les institutrices "ordinaires".

L'étude et l'élaboration du projet pédagogique sont très exigeantes et la découverte de partenaires - sourds et entendants - présentant les qualifications requises

et prêts à soutenir notre action et à s'y engager reste difficile. Il nous semble plus particulièrement nécessaire que des Sourds soient présents en classe avec les enfants pour les temps d'immersion en langue des signes. Cette nécessité se heurte à des difficultés : celles des titres requis, de la formation réelle, du partenariat avec l'école...

Si par ailleurs, le projet est actuellement pleinement intégré au sein de l'école Sainte-Marie, la poursuite et l'approfondissement de cette intégration nécessite une grande vigilance.

Politiquement enfin, le projet n'intéresse personne. Or, sa viabilité à moyen terme passe par sa reconnaissance politique et, par voie de conséquence, financière.

**S :** Quel est vos impressions concernant l'évolution de ce

## dans une école normale



**" (...) permettre à chaque enfant sourd de s'intégrer totalement dans un groupe ordinaire "**

La langue des signes et le français (surtout écrit) sont donc mis sur le même pied d'égalité. La lecture labiale complétée par le LPC (Langage Parlé Complété) facilitent l'accès au français parlé et par conséquent l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. La parité entre instituteurs oralisants et signants respecte le principe élémentaire du bilinguisme. Benoît JACQUEMART reconnaît que

"l'enjeu majeur est de permettre à chaque enfant sourd de s'intégrer totalement dans un groupe ordinaire, d'y construire sa socialisation et d'acquérir les savoirs fondamentaux".

A la question "Qu'est-ce qui vous a motivé ?" Benoît JACQUEMART répond simplement : " Le défi, l'originalité".

Th.B.

## délégué de l'A.S.B.L. Ecole et Surdité

**projet?**

**F.P. :** Le projet est encore jeune puisque la présente année scolaire 2001-2002 n'est que sa deuxième année et la première véritable année de référence puisque c'est seulement depuis le 1er septembre 2001 que le projet accueille plusieurs enfants (trois). Ce recul est insuffisant pour poser un jugement pertinent mais il nous semble, dès à présent, pouvoir nous réjouir de la réussite de l'intégration du projet dans l'école et des enfants dans leur classe et de l'évolution extrêmement positive des enfants intégrés tant sur le plan scolaire que sur le plan humain.

**S :** Est-il probable que d'autres écoles accueillent votre projet ?

**F.P. :** Il est évidemment souhaitable qu'à terme, d'autres écoles accueillent, non nécessairement notre projet, mais un projet semblable afin que la possibilité d'opter pour un enseignement bilingue-biculturel soit ouverte à l'ensemble des enfants sourds de la Communauté Française.

**"Si (...) le projet est actuellement pleinement intégré au sein de l'école Sainte-Marie, la poursuite et l'approfondissement de cette intégration nécessite une grande vigilance"**

**S :** Si des écoles sont réticentes, quelles en seraient les principales raisons ?

**F.P. :** L'énergie à investir dans un projet tel que le nôtre est énorme pour chacun des intervenants en ce compris l'école. Il est légitime que celle-ci réserve cette énergie à ses choix prioritaires.

**S :** Si vous devez dire quelque chose aux sourds, que diriez-vous?

**F.P. :** Le rôle de la communauté sourde dans un projet d'enseignement bilingue est essentiel : parce que les Sourds sont, naturellement, les meilleurs professeurs de la langue des signes et en langue des signes d'abord ; parce que

l'enrichissement et l'unification de la langue des signes dépend de la communauté sourde ensuite. Notre souhait est, en conséquence, que la communauté sourde soit unie notamment autour de ces deux objectifs : la formation d'enseignants sourds et le développement de la langue des signes.

Propos recueillis par Thomas BRUNEAU

## Résurrection d'un projet de sensibilisation

Le 1er mars 2002, après 3 années de mise en veille faute de financement, Surdimobil (parcours initiatique sur le monde des sourds) constitué en a.s.b.l. reprend son destin en main.

Le 16 janvier 2002, au Foyer des Sourds de Liège, s'est tenue la conférence de presse. Alain KLINKENBERG a annoncé le démarrage officiel de Surdimobil asbl dont il assure la vice-présidence. Radio Contact, Le Soir, La Dernière Heure (éd. Liège) et La Gazette de Liège ont diffusé cette nouvelle.

Surdimobil comprend 7 modules. Ils constituent un bref aperçu de l'histoire, la culture et la vie des sourds. Toute personne entendante munie d'un casque insonorisant explore ces domaines aux côtés d'un guide sourd. Ainsi privé momentanément de son ouïe, le visiteur, non seulement, découvre mais aussi peut comprendre les difficultés rencontrées par le Sourd dans son quotidien. Actuellement, les six premiers modules existent sous forme d'espaces délimités par des panneaux explicatifs; le septième - consacré aux nuisances sonores et à la malentendance - est en projet.

### Un parcours semé d'embûches

C'est en 1995 que Surdimobil fait sa première apparition officielle à l'occasion de la semaine "portes ouvertes" du Foyer des Sourds de Liège. Face à la demande des visiteurs, ce parcours-découverte devient itinérant. En 1997, cette exposition fut primée par la Communauté



De gauche à droite: Maurice HAYARD (coordinateur), Alain KLINKENBERG (vice-président) et Jacques BRICHET (président)

européenne grâce à la FFSB. Ce prix a permis de professionnaliser cette exposition et de réaliser une nouvelle présentation du parcours en 6 modules. Deux ans plus tard, privé de subventions, Surdimobil doit arrêter ses activités.

Depuis 1999, l'avenir du projet Surdimobil fut fortement compromise. Durant cette longue attente, persistait cette impression désagréable de gaspiller tant d'efforts pour rien; qu'on avait abandonné un prototype sur le bûcher de l'incompréhension et de l'indifférence. Actuellement, grâce à une nouvelle équipe et à de nouveaux fonds (venant du Gouvernement wallon de l'action sociale, de la Province de Liège, des Ateliers du Monceau et d'Electrabel) Surdimobil renaît de ses cendres, plus percutant que jamais. Puisse-t-il connaître un succès flamboyant.

Th.B.



Philippe MASSART (porte-parole Electrabel) éprouvant des difficultés de communication face à un guide Surdimobil, Sébastien BRUSSELMANS

Le visiteur, non seulement, découvre mais aussi peut comprendre les difficultés rencontrées par le Sourd dans son quotidien

## sur le monde des sourds

**Le premier module** emmène le visiteur à la découverte de la surdité : il y a sourd et Sourd, un peu de vocabulaire, différentes méthodes d'éducation, quelques chiffres, ...

**Le deuxième module** s'articule autour de la communication entre sourd et entendant, simulant une situation à un guichet, mais aussi l'accès à l'information pour les sourds : T.V. avec sous-titrage, traduction gestuelle...



**Le troisième module** permet de constater que les sourds ont aussi leur histoire avec des événements marquants, qu'il y a eu des sourds célèbres et de découvrir l'expression non verbale. Le visiteur est invité à s'essayer à la langue des signes. Il apprend à signer l'alphabet ou épeler son nom et à décoder quelques signes de différents pays ; une manière de découvrir que la langue des signes n'est pas universelle.

**Le quatrième module** propose une réflexion concernant les professions accessibles ou non aux personnes sourdes, pour quelles raisons, quelles adaptations peut-on apporter... Cette partie du parcours essaye de montrer les difficultés réelles rencontrées par les personnes sourdes dans différents métiers. Un petit jeu et une discussion avec un animateur sourd aideront à trouver des réponses à certaines questions à propos de cette problématique.

Dans **le cinquième module**, les visiteurs enlèvent casque et bouchons et expriment leurs impressions, tout ceci traduit par l'interprète. L'animateur suscite des réflexions et anime le débat sur les quatre revendications importantes :

- Reconnaissance de la langue des signes
- Utilisation de la langue des signes dans l'enseignement
- L'importance du sous-titrage (TV, cinéma, théâtre, ...)
- Un centre culturel reconnu.

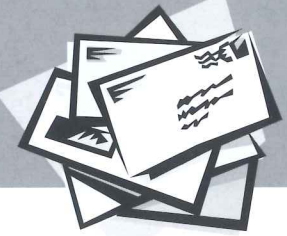
**Le sixième module** présente la vidéo "La Danse des Mains" sur la façon de vivre des sourds et leur vie culturelle est proposée. De courtes séquences permettant de visionner quelques minutes ou plus longtemps suivant la disponibilité des visiteurs.

**Le septième module** (en projet) aborde les thèmes suivants: surdité, malentendance et prothèses. Ce que l'oreille humaine entend : le champ auditif. Quelle est l'incidence de la perte d'audition? Quelle adaptation de l'environnement est nécessaire pour se protéger des nuisances sonores?



### Anciens exemplaires de Sournal

Il reste en stock les numéros 71, 72 et 73 du Sournal. Vous pouvez recevoir un exemplaire à 2,15 euros (frais postaux compris).



## Offres d'emploi

### LE SERVICE D'INTERPRETATION DES SOURDS DE WALLONIE - SISW

Recherche un : **EMPLOYE AU SECRETARIAT**

Pour plus d'informations complètes, contacter

Madame Nathalie ART  
Responsable du SISW  
SISW

Rue de l'Inquiétude, 2 - 5000 Namur  
E-mail: sisw@swing.be

### LA FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES SOURDS DE BELGIQUE

Recherche un(e) **AIDE-COMPTABLE A2**  
(A.C.S. - Temps plein)

- Introduction et suivi de dossiers auprès des différentes instances compétentes  
- Connaissant l'informatique et en particulier le programme comptable POPS  
- Facilité de communication  
- Expérience dans le monde associatif est un atout.

**SECRETÉAIRE A2**  
(statut A.C.S. - Temps plein)

- Habitant région bruxelloise  
- Connaissances en informatique (Microsoft Office) et en gestion administrative  
- Introduction et suivi des dossiers  
- Facilité de communication  
- Expérience dans le monde associatif et connaissance de la langue des signes sont des atouts  
Si vous êtes intéressé(e), envoyez votre candidature à:

F.F.S.B.  
Rue Van Eyck, 11 a bte 4  
1050 Bruxelles  
Tél. : 02/644.69.01  
Fax: 02/644.68.44  
E-mail: infos@ffsb.be

### Le Service de Recherche Active d'Emploi organise, pour l'année 2002, deux formations de recherche d'emploi.

#### Objectif :

Proposer aux personnes une aide et des conseils leur permettant d'optimiser leur recherche et de décrocher un emploi en rapport avec leur objectif professionnel.

#### Programme :

- Redynamisation et remotivation des participants  
- Réalisation avec les participants de leur bilan personnel et professionnel  
- Présentation, apprentissage et mise en pratique d'une panoplie d'outils et de techniques de recherche d'emploi (CV, Lettre, fax, Internet, préparation d'entretien d'embauche....)  
- Mise à la disposition des participants de toute l'infrastructure nécessaire à une recherche d'emploi efficace

#### Public ciblé :

- être inscrit à l'ORBEM comme demandeur d'emploi  
- être sourd ou malentendant

- être inoccupé professionnellement

#### Déroulement :

La formation se déroule pendant 5 semaines à raison de 4 jours / semaine ; de 9h30 à 16h30.

Après chaque formation un suivi de 5 semaines est assuré à raison d'une journée/semaine.

#### Dates proposées :

Formation 1  
Du 20/05 au 20/06 ; du lundi au jeudi  
Journée de Suivi :  
24/06 - 1/07 - 8/07 - 15/07 - 22/07

Formation 2  
Du 30/09 au 31/10 ; du lundi au jeudi  
Journée de Suivi :  
4/11 - 12/11 - 18/11 - 25/11 - 2/12

#### Contact :

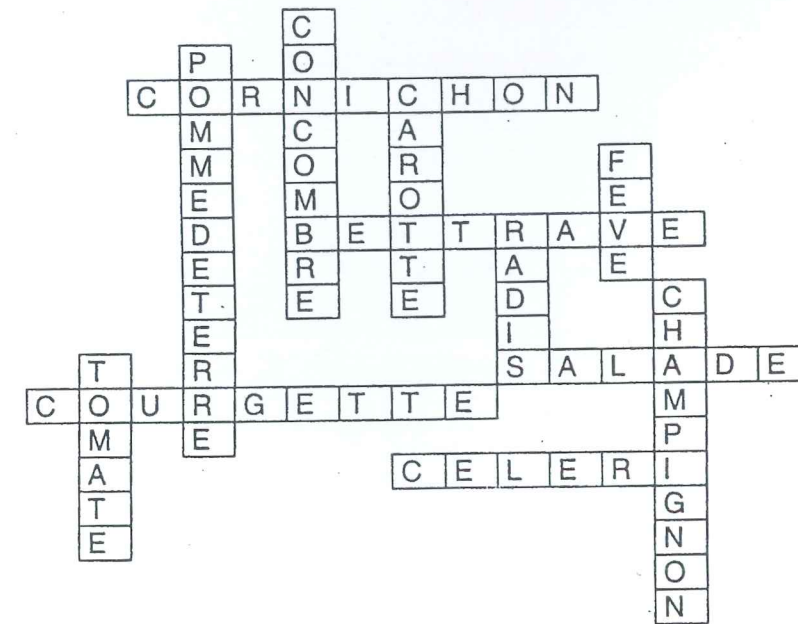
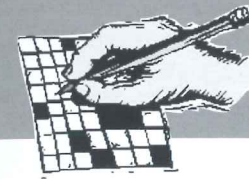
Info-Sourds de Bruxelles - RAE  
/ Muriel Brunneval ou Muriel Prévot  
Rue Van Eyck 11A bte 4 - 1050 Bruxelles  
Tél : 02 644 68 90  
Fax : 02 644 68 91  
Courriel (E-mail):  
rae.infosourds@misc.irisnet.be

## Pression TV

Passionné de télévision? Envie que la télévision belge s'améliore pour les sourds et malentendants? La FFSB a besoin de vous pour reformer un groupe de travail nommé "Pression TV". Ensemble nous construirons la télévision de demain.

**"Pression TV" de la FFSB**  
Rue Van Eyck 11A / 4 - 1050 Bruxelles  
Tél.: 02 644 69 01 - Fax : 02 644 68 44  
e-mail: infos@ffsb.be

## Solution des mots croisés n°55



### Culte

## Messes traduites en langue des signes dans le diocèse de Liège

**Le 1er dimanche du mois :**  
11.00 à Verviers, Paroisse St-Remacle

**Le 2e dimanche du mois :**  
11.00 à Rocourt, Paroisse St-Joseph

**Le 3e dimanche du mois :**  
11.00 à Liège, Paroisse St-Remacle

**Le 4e dimanche du mois :**  
11.00 à Rocourt, Paroisse St-Joseph  
10.00 à Anthisnes, Paroisse St-Maximin

## Décès

Je vous annonce que mon frère M'hammed EL OUAGHLI est décédé le 25 janvier 2002 (arrêt cardiaque) à l'âge de 46 ans. Il était père d'un premier enfant de trois mois (fille). Il exerçait les fonctions de président de l'Association pour la Sauvegarde et la Protection des Handicapés Sourds (Agadir, Maroc). Il aidait beaucoup les enfants sourds au Maroc. Les élèves pleurent beaucoup car ils adoraient mon frère qui avait beaucoup d'activités avec eux. Mon frère travaillait beaucoup toute la journée et la nuit. Il



ne se reposait pas beaucoup. Ma famille et moi ne voudrions pas que l'école soit fermée. Nous voulons laisser l'école toujours ouverte. Sa remplaçante est la femme de M'hammed. Ma famille et moi l'aidions toujours pour envoyer de l'argent, des matériaux, des fournitures, etc. Nous ne voulons pas abandonner les enfants sourds. Ma famille et moi sommes très peinés et tristes. Nous ne l'oublierons jamais car il était très courageux. J'espère qu'il va bien près d'Allah. J'espère que vous pouvez aussi aider les pauvres sourds marocains.  
Merci et bien à vous,

Hafida El Ouaghl  
Assistante Administrative et des Publications  
E-mail: elouaghl@iiasisa.be  
Adresse: Rue Oued Ziz, Q;I. Agadir (Maroc)